

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 4 JUILLET 2023

Le mardi 4 juillet 2023 à 16h00, les adhérents du club Sport, Santé, Senior Baie de Cancale (3S Baie de Cancale) se sont réunis à l'Auberge de jeunesse de Port Picain à Cancale sur convocation envoyée par mails aux 126 adhérents de l'association.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les adhérents présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : adhérents présents : 48 ; adhérents représentés : 26. Le quorum d'un quart fixé par les statuts est de 32 adhérents, le nombre total des présents ou représentés étant de 74, l'assemblée générale a donc pu valablement délibérer.

L'assemblée générale est présidée par Patrick Saint-Eloi, président de 3S Baie de Cancale. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Daniel Yvert, secrétaire de 3S Baie de Cancale.

Le président de l'association prononce l'ouverture de l'assemblée générale à 16 heures.

Parmi le comité directeur de Sport Santé Senior Baie de Cancale (3S Baie de Cancale) sont présents :

- Patrick Saint-Eloi, président
- Isabelle Leichner, vice-présidente
- Christine Chesnot, trésorière
- Daniel Yvert, secrétaire
- Betty Morin, secrétaire-adjointe
- Bernard Borbely, chargé de la communication

Sont excusés :

- Jean-Pierre Védrine, vice-président
- Katherin Vaulay, trésorière-adjointe
- Laurence Le Rat, secrétaire-adjointe

Nous remercions la direction et l'équipe de l'Auberge de Jeunesse pour leur accueil et la mise à disposition de la salle de réunion et Françoise Yvert pour sa prise de notes.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Tarifs 2023-2024 : présentation, approbation.
- ✓ Présentation du site <https://www.3sbaiedecancale.fr> : accès, outils proposés par Bernard BORBELY en charge de la communication du club.
- ✓ Bilan intermédiaire des sections.
- ✓ Présentation de la Fédération Française de la Retraite Sportive (F.F.R.S.), du Comité départemental d'Ille et Vilaine (Codors35), de leur apport dans le fonctionnement de nos activités.
- ✓ Questions diverses.
- ✓ Résultats du concours photos.
- ✓ Remise des prix, pot de l'amitié.

Le président de l'association souhaite la bienvenue aux adhérents présents. L'ordre du jour est aménagé, le président souhaitant faire un rapide bilan de la saison sportive écoulée :

❖ **Point 1** : bilan intermédiaire du président

Cette assemblée générale a pour objectif la présentation de nos tarifs pour la saison 2023/2024 ; mais il me semblait normal d'évoquer rapidement le bilan de nos activités.

Bilan d'activité

Notre objectif initial axé sur le développement est largement atteint.

A ce jour, nous comptabilisons **126 adhésions** contre 73 adhésions la saison dernière, réparties entre les différentes sections comme suit :

- Marche aquatique côtière : 75 contre 60
- Kayak de mer : 19 contre 9
- Marche nordique : 22 contre 14
- Taï Chi Chuan : 30 contre 19.

Nous avons créé deux nouvelles activités

- Une section Multi Activité Sénior (SMS) : 9 adhérents
- Une section Randonnée Pédestre : 47 adhérents

Nous mettons en place une nouvelle activité

- Activ' mémoire.

Les animateurs auront le plaisir de présenter leur activité tout à l'heure.

Nos actions :

Participation au forum nautique

Participation au forum des associations

Acteur d'octobre rose

Acteur du Téléthon

Soutien à la SNSM en organisant les PSC1 avec leur concours

Participation à la surveillance en mer sur la Swimrun 2023

les petits plus :

C'est ce qui permet aux adhérents des différentes activités de se rencontrer et de sympathiser .

Nous avons organisé une sortie au Mont Saint Michel.

Nous avons privatisé « la Bisquine » pour nos adhérents, les 7 et 21 septembre 2023 .

Nous prévoyons une sortie inter activités dont le lieu reste à définir, et en fonction des demandes un retour à Cézembre, ceci grâce à ERIC .

Nous pouvons faire bien d'autres choses avec votre concours et vos idées.

Nous avons organisé la rencontre « animateurs/dirigeants des clubs d'Ille et Vilaine », à Port Picain sur le site de l'auberge de la jeunesse.

La formation

Katherine VAULAY, chargée de la formation absente excusée m'a demandé de vous dire quelques mots à ce sujet.

La formation d'animateurs qualifiés est un axe majeur de notre développement, la FFRS met à notre disposition une structure adaptée pour nous permettre de conserver un niveau de qualité maximal de notre encadrement.

Toutes ces formations sont financées par la FFRS, et ne coûte au club que les frais de déplacement.

Seule la formation d'animateurs Kayak est à la charge du club, car il n'existe pas à ce jour de formation FFRS .

Nous avons formé cette année, 3 animateurs randonnée pédestre, 1 animateur marche aquatique, 1 animateur activ'mémoire.

Nous avons en cours 2 animateurs Tai chi, 2 activ'mémoire, 2 animateurs SMS, 2 animateurs kayak.

Je vous incite à vous faire connaître si vous souhaitez vous engager dans la voie de l'animation, car je ne vous cache pas que les besoins se font sentir.

Voilà pour l'essentiel le travail réalisé par notre association sur la saison passée.

Je vous remercie de votre attention .

- ❖ **Point 2** : présentation du site du club <https://www.3sbaiedecancale.fr> par Bernard Borbely, membre du comité directeur chargé de la communication et de la gestion du site.

Il indique aux adhérents que tous les messages qu'il leur envoie émanent de l'adresse communication@3sbaiedecancale.fr

Il indique également qu'il a purgé le site des photos à caractère personnel, afin, entre autres, de respecter la législation sur le droit à l'image et alléger la lecture du site, pour ne conserver que les clichés illustrant les activités des sections. Dorénavant, il propose de privilégier l'**outil Google photos** qui permet de créer des albums partagés et demande aux adhérents de veiller à sélectionner leurs photos avant de les y déposer.

Il engage par ailleurs les adhérents à répondre aux questionnaires, sondages et inscriptions qu'il propose par email, en particulier pour la prochaine sortie en mer sur la Cancalaise, la bisquine de Cancale.

La consultation du site <https://www.3sbaiedecancale.fr> permet de retrouver toutes les informations relatives aux activités des sections, dates et tarifs notamment.

Bernard Borbely présente le résultat du concours photo initié il y a quelques semaines :

les lauréats sont **Marie SCHVARTZ**, section Kayak, et **Christian LAMBERT**, section Randonnée pédestre. 3SBAie de Cancale les félicite et leur offre un tirage encadré de leur œuvre.

- ❖ **Point 3** : tarifs des activités

Le président rappelle que le coût de la licence de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) subit cette année, à la demande de cette dernière, une augmentation de 6 € provoquée par les investissements dans un nouveau système de gestion informatique imposé par la réglementation. A terme, ce nouveau dispositif permettra à chaque adhérent de s'inscrire directement sur le site de la Fédération et du club.

Pour l'heure, la **cotisation** passe de 40 € à **43 €** car cette année, la moitié de l'augmentation est prise en charge par le club 3SBdC, soit 3 €.

Notons que la FFRS n'a pas augmenté la cotisation fédérale depuis 2016.

Les tarifs par activité proposés par le Comité directeur pour la saison 2023-2024 :

ACTIVITES NAUTIQUES

Marche Aquatique Côtière (MAC) :

80 € / an pour 1 à 2 sorties hebdomadaires (selon météo) les lundi et jeudi à 9h30, plage de Port Mer. Rendez-vous devant le Club Nautique de Cancale (CNC).

Kayak de mer :

80 € / an pour une sortie hebdomadaire, en principe le mercredi matin, selon la météo et les marées, plage de Port Mer pour les débutants.

Des sorties exceptionnelles sont également proposées sur des spots différents en fonction des choix des responsables et du niveau des participants.

Prévoir 13 € supplémentaires par sortie pour la location de l'embarcation.

Forfait Activités Nautiques : (nouveau)

120 € / an pour la pratique des **deux** activités MAC et Kayak.

ACTIVITES EN SALLE

Taï Ji Chuan :

30 € / an pour une ou deux séances par semaine selon les niveaux (séance d'une heure).

Le lundi en salle à 11h30, salle Joseph Pichot - Mairie de Cancale – débutants et confirmés - hors vacances scolaires.

Le mercredi en plein air à 11h, Théâtre de verdure de Cancale, confirmés, hors vacances scolaires.

Section Multi-Activités Sénior (SMS) :

20 € / an pour une séance hebdomadaire le mercredi de 13h25 à 14h25 , salle Joseph Pichot – mairie de Cancale – hors vacances scolaires.

Activ'Mémoire :

20 € / an pour une séance hebdomadaire le mercredi de 14h30 à 15h30, salle Joseph Pichot – mairie de Cancale – hors vacances scolaires.

ACTIVITES DE PLEIN AIR

Marche Nordique :

20 € / an pour une sortie hebdomadaire le mardi après-midi.

Gratuité pour les licenciés pratiquant une activité nautique ou une activité en salle.

Randonnée pédestre :

20 € / an pour une séance tous les 15 jours. Mardi matin ou après-midi en fonction de l'itinéraire.

Gratuité pour les licenciés pratiquant une activité nautique ou une activité en salle.

Les **animateurs diplômés** bénéficient de la gratuité dans l'activité animée en contrepartie d'un engagement moral d'encadrer cette activité pendant trois ans.

Les **assistants sportifs**, c'est-à-dire les animateurs en cours de formation, bénéficient d'une réduction de 50% du tarif de l'activité pratiquée. La gratuité leur sera accordée avec l'obtention du diplôme M2 ou similaire, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Après présentation aux adhérents et discussion avec la salle, le projet est porté aux voix.

REJET DU PROJET DE TARIF 2023-2024 : 2 VOIX (1 adhérent porteur d'un pouvoir, soit 2 voix)

ABSTENTION SUR LE PROJET DE TARIF 2023-2024 : 1 VOIX

APPROBATION DU PROJET DE TARIF 2023-2024 : 71 VOIX

LE TARIF DES ACTIVITES POUR LA SAISON 2023-2024 EST ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.

❖ **Point 4** : bilan intermédiaire des sections

Section Marche Aquatique côtière

Actuellement 76 adhérents (60 en 2021-2022)

4 cartes découverte

0 baptême

Quelques invités

L'activité s'est déroulée à raison de deux séances par semaine avec une bonne fréquentation.

Les pointages en début de séances indiquent :

En hiver, 15 à 20, voire 22 participants. A noter que nous utilisons les vestiaires du CNC pendant l'année scolaire.

En été, actuellement 35 participants par séance (au + 40).

Durée effective de 45 mn avec échauffements et étirements fin de marche.

Au cours de la saison, une séance a dû être annulée pour cause de mauvais temps, une autre décalée pour la marée.

Un bulletin météo est envoyé à tous les adhérents de la section y compris les cartes découverte.

Un adhérent remercie Isabelle et les autres animateurs pour ces précieux renseignements.

Nous avons participé à Octobre Rose en 2022 ainsi qu'au Téléthon en décembre.

Le 12/05/2023 nous avons eu une journée rencontre animateurs – dirigeants avec les clubs FFRS 35 à l'auberge de jeunesse de Port Picain. Nous avons proposé une découverte de la MAC aux participants.

Bien sûr, participation au Forum Nautique en Avril à Port Mer.

Les anniversaires sont toujours fêtés le dernier jeudi de chaque mois.

Achats : 2 bouées portatives nouvelle génération.


Formation : 1 nouvel animateur Thierry BARBOT

A venir : prochainement, une nouvelle animatrice Brigitte CHASSAING.

Mise en place d'une séance de pagaie pour les volontaires.

Taï Ji Chuan

L'organisation de la section est inchangée. L'enseignement continuera d'être dispensé par Christian Hermange à deux groupes de niveau qui cohabiteront le lundi dans la salle Joseph Pichot et le mercredi à un groupe unique au Théâtre de verdure. Il pourra s'appuyer sur des adhérents formés en M2 FFRS ou en cours de formation.

 **Section kayak de mer, bilan saison 2022 – 2023**, lu par le président à la demande du responsable Jean-Pierre Védrine.

A compter du 20 octobre 2022, la section kayak a organisé 27 séances.

Parmi ces 27 séances, 7 revêtent le caractère de sorties exceptionnelles, essentiellement effectuées dans la Rance fluviale ou maritime, étalées sur toute la journée et en général entrecoupées d'un pique-nique. Parmi ces sorties exceptionnelles, une première a pu voir le jour à l'initiative de Roland JOUNEAU, qui a organisé une randonnée sur le Blavet, entre Pontivy et Lorient, étalée sur 48 heures et regroupant 12 kayakistes.

En s'appuyant sur un effectif restreint d'une vingtaine d'adhérents, la section a néanmoins pu prendre part à des actions particulières, dont notamment :

- l'opération octobre rose, le dimanche 16 octobre 2022, de concert avec la MAC dans le port de la Houle, avec 3 kayakistes ;
- le forum nautique de Port-Mer, samedi 15 avril 2023, avec 10 kayakistes ;
- la journée interclubs organisée par le Coders 35, le 12 mai 2023 à Port Picain, avec 5 kayakistes encadrants ;
- la journée sécurité organisée samedi 3 juin par la SNSM à Port Picain, avec 13 kayakistes ;
- l'accompagnement de la partie nautique de l'épreuve Swimrun, dimanche 25 juin, avec 8 kayakistes.

Tout au long de la saison, l'effectif moyen des participants à chaque séance a oscillé autour d'une dizaine, là où il était inférieur à 5 la saison précédente, hormis la saison estivale sous le régime des cartes découverte (objet d'un bilan séparé).

La dominante météo de cette saison, marquée par de fréquents épisodes venteux, a conduit à annuler 3 séances, dont le matin même de l'embarquement au vu de l'état du plan d'eau.

A compter du 23 novembre 2022, la section kayak a eu en sa possession une remorque 8 places et 3 sit on top Tempo, lui donnant à la fois la liberté de choix des spots de mise à l'eau, et le bénéfice pour la trésorerie du Club des locations de bateaux aux adhérents, dans la limite des quatre bateaux disponibles.

Ainsi, depuis le 20 octobre 2022, 14 locations de bateaux ont été enregistrées au profit d'adhérents qui ne possèdent pas encore leur propre matériel ou ne souhaitent pas en acquérir, dont une au CNC et 13 au Club. C'est plutôt moins qu'au cours de la saison précédente. Cette diminution s'explique autant par l'effet dissuasif des prévisions météo qui effarouchent les débutants, que par l'inclination des adhérents à acquérir leur propre bateau, 3 en sont d'ailleurs à leur deuxième achat, en ayant évolué vers le kayak ponté après un passage de quelques mois sur Sit on Top.

Randonnées pédestres et culturelles

Bilan de l'activité 2022 / 2023

L'activité a démarré le 27 septembre 2022 suite au forum des associations et prendra fin le 4 juillet 2023. Au cours de la saison 2022/2023, sur 49 adhérents inscrits à cette activité, **42 marcheurs** ont participé à une ou plusieurs randonnées.

17 randonnées sur des circuits différents ont été réalisées sur les 19 programmées ; 2 ont été annulées (une en raison du temps et une par forfait des animateurs (problème de santé)). Elles durent **2h30 à 3h** sur des circuits de **7/8 kms à 10 kms**.

Nous sommes un **groupe de 15 marcheurs** en moyenne **par sortie** (la dimension du groupe varie de 9 à 20 marcheurs).

2 à 3 points remarquables par circuit font l'objet de **commentaires** accompagnés le plus souvent de photographies qui nous donnent envie d'approfondir.

Ce que nous apprécions tous le plus, durant nos marches, c'est la **convivialité** et l'**esprit d'entraide** qui règnent.

En mai 2023, Alain, Brigitte et Philippe ont validé leur Brevet d'Animateur Fédéral option Randonnée pédestre. Nous remercions Christine, notre tutrice, pour son accompagnement bienveillant.

En plus des équipements de sécurité (trousses médicales, boîtes à ampoules, sifflets, brassards, boussoles), le club a investi dans 2 abonnements pour une application GPS de randonnées.

Les animateurs :

Alain, Brigitte, Christine, Philippe

rando@3sbaiedecancale.fr

Activité SMS

Bilan saison 2022/2023 : des modifications dans l'organisation

A partir de novembre 2022, en raison de la fermeture de l'auberge de jeunesse, les séances se sont déroulées le mercredi de 12h30 à 13h30 à l'espace Pichot au lieu du mardi de 11h à 12h.

De même pour répondre au cahier des charges de la FFRS, les séances ont été programmées toutes les semaines au lieu de tous les quinze jours.

Ces changements n'ont pas permis à Laurence, référente de l'activité, d'assurer les séances en raison de son activité professionnelle et de la fatigue engendrée par le Covid long.

A la demande du président, Jacqueline, qui était assistante, a conduit l'activité rejointe à partir de janvier par Brigitte comme assistante.

Sur 8 licenciés en septembre 2022, 2 ont abandonné lors du 4^{ème} trimestre 2022 et 3 ont été absents à partir d'avril pour raison maladie (1) et orthopédique (2). Nous avons donc conduit les séances pour 3 adhérents, merci à eux.

Préparation saison 2023/2024

Organisation :

La mairie de Cancale, que nous remercions, nous a attribué la salle de danse de l'espace Pichot le mercredi de 13h à 15h45.

Les **séances hebdomadaires** (hors vacances scolaires) auront donc lieu le mercredi de :

13h 25 à 14h 25 pour l'activité SMS.

Pour la saison 2023/2024, nous utiliserons les adresses courriels des activités et le webmail associés :

sms@3sbaiedecancale.fr

Animation SMS :

A ce jour, seule Laurence a le brevet fédéral option SMS.

Brigitte suivra le M2 « SMS » du 13 au 17 novembre 2023.

Compte tenu de ses activités professionnelles, Laurence n'est pas disponible le mercredi de façon régulière et ne pourra pas assurer l'activité.

Nous proposons donc que :

- Laurence soit tutrice de Brigitte pour le M2 « SMS »,
- Laurence reste référente de l'activité jusqu'à mi novembre et passe le relai à Brigitte, aidée de Jacqueline et Françoise ponctuellement.

Une fois par mois, le jeudi après la MAC (11h/12h), nous préparons collectivement les séances (Laurence, Jacqueline, Brigitte, Mauricette, Gérard). Cet atelier est ouvert à tout autre animateur.

Effectif :

Nous proposons que les activités démarrent uniquement si **8 personnes minimum** soient inscrites à l'activité. **L'objectif serait d'avoir 12 personnes par séance** et donc 20 licenciés à l'inscription.

Nous sollicitons l'ensemble des adhérents 3SBDC pour l'information et le recrutement de ces activités en dehors du forum des associations du 9 septembre 2023.

Activ'Mémoire

Bilan saison 2022/2023

En 2023, 3 animateurs ont obtenu leur brevet option Activ'Mémoire : Jacqueline, Patrick, Brigitte.

L'ouverture de l'activité auprès de la FFRS a été obtenue en mars 2023. Ainsi, le club a bénéficié du pack Activ'Mémoire fourni par la FFRS. L'équipement est mutualisé avec l'activité SMS.

3 séances de découverte de l'activité ont été proposées aux adhérents 3SBDC et ouvertes à d'autres personnes susceptibles d'être intéressées pour la prochaine saison.

Préparation saison 2023/2024

Organisation :

La mairie de Cancale, que nous remercions, nous a attribué la salle de danse de l'espace Pichot le mercredi de 13h à 15h45.

Les **séances hebdomadaires** (hors vacances scolaires) auront donc lieu **le mercredi** de :

14h 30 à 15h 30.

Pour la saison 2023/2024, nous utiliserons l'adresse courriel des activités et le webmail associés :

activmemoire@3sbaiedecancale.fr

Animation Activ'Mémoire :

Mauricette et Gérard rejoindront l'équipe et se formeront durant la saison 2023/2024.

Jacqueline sera la référente de l'activité, assistée par Mauricette, Gérard et Brigitte.

Une fois par mois, le jeudi après la MAC (11h/12h), nous préparons collectivement les séances (Laurence, Jacqueline, Brigitte, Mauricette, Gérard). Cet atelier est ouvert à tout autre animateur.

Effectif :

L'objectif serait d'avoir, en moyenne, 12 personnes par séance et donc de commencer l'activité avec 20 licenciés.

Nous sollicitons l'ensemble des adhérents 3SBDC pour l'information et le recrutement de ces activités en dehors du forum des associations du 9 septembre 2023.

Marche nordique

A ce jour, l'activité est forte de 22 adhérents inscrits pour une fréquentation régulière de 5 à 6 participants. A noter que la section fonctionne en partenariat avec un autre club.

L'encadrement est assuré par deux animateurs, Patrick et Laurence, le mardi après-midi.

Le président indique que la saison 2023-2024 est une saison test : si l'effectif des participants n'augmente pas et s'il ne se dégage pas plus de volontaires pour l'encadrement, il n'est pas assuré que l'activité soit de nouveau proposée la saison suivante.

❖ **Point 5** : Présentation FFRS, Coders 35, apports pour le club

Le secrétaire fait un rapide rappel de l'intérêt que représente l'affiliation de notre club à la Fédération Française de la Retraite Sportive qui, rappelons-le, fonctionne comme tous les autres clubs de la Fédération avec et pour des bénévoles (pour plus de renseignements visiter le site <https://www.ffrs-retraite-sportive.org>).

Les points d'appui principaux sont :

Assurances par le biais de la licence.

Formations des animateurs et des dirigeants garantissant un fonctionnement optimal du club.

Support juridique dans tous les actes de la vie du club.

Subventions des actions menées par le club.

La FFRS reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère des sports, membre associé du Comité national olympique et sportif français (Cnosf) reçoit de l'Agence nationale du Sport (ANS), annuellement, une enveloppe budgétaire à répartir entre ses différents structures, Comités régionaux (Corers), Comités départementaux (Coders) et clubs.

Pour ce qui nous concerne, c'est le Coders35 (pour plus d'informations, consulter le site <https://www.sportseniors35.org>).

Le Coders35 regroupe 7 clubs d'Ille-et-Vilaine et regroupe plus de 2000 adhérents sur le département. C'est lui qui organise la formation de nos animateurs et de nos dirigeants. Il aide au montage de nos demandes de subvention auprès des différentes instances. Deux d'entre nous, le président et le secrétaire, siègent à son comité directeur. Ce comité directeur est structuré en différentes commissions destinées à améliorer son fonctionnement et sa représentation au niveau départemental et régional.

Tout adhérent peut participer aux travaux des commissions, n'hésitez pas à le faire savoir si vous êtes intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie à nouveau les adhérents pour leur participation. Il déclare l'assemblée générale close à 18h et invite les participants au traditionnel pot de l'amitié.

Fait à Cancale, le 8 juillet 2023

Le président,

Patrick Saint-Eloi



Le secrétaire

Daniel Yvert



P.S. : pour illustrer la nature des relations entre le Coders35 et notre club, nous vous proposons la lecture du dernier communiqué de Christian PIROU, président du Coders35, aux membres du comité directeur :

Bonjour à tous,

C'est la fin de la saison sportive et c'est le moment de faire le bilan financier des formations que vous avez demandées pour vos futurs animateurs.

Ces formations ont été nombreuses, c'est un signe de la santé et de la vitalité de vos clubs... Mais elles représentent un coût pour vos structures.

Je vous rappelle que pour ces formations, la fédération vous apporte une aide de 34€ par jour de stage en pension complète. Le Coders apporte la même aide que la fédération et en plus il prend en charge les frais de déplacement de vos stagiaires pour les formations se déroulant dans notre département.

Vu le contexte actuel à la fédération et en particulier le remplacement du système de gestion des licenciés et des formations devenu obsolète par un nouveau système informatique appelé « FFRS360 » qui apportera une aide efficace à toutes les structures comités et clubs, **le Bureau Directeur du Coders a décidé de vous apporter en cette fin d'année sportive une aide financière supplémentaire :**

Il prendra en charge la différence entre le coût des M2 les plus élevés (environ 500€) et celui des M2 plus classique (environ 370€). Je vous rappelle que pour un M2 de 5 jours, l'aide de la FFRS et du Coders est de 340€.

De plus, il prendra la nuitée supplémentaire (dîner, nuit et PdJ) indispensable lorsque ces formations sont très éloignées.

Cela représente un effort financier d'environ 3 000€ s'ajoutant aux 6 000€ de l'aide habituelle soit une rétrocession moyenne d'environ 4€ par licencié.

Vous pouvez informer vos adhérents de cette décision.

Nous ne savons pas encore ce que décidera la prochaine AG fédérale d'Amiens en décembre prochain au sujet du montant de la licence. Peut-être serait-il judicieux de décaler vos AG de club après celle de la fédération...

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Christian Pirou